



Organisation et gestion d'une barrière temporaire pour amphibiens

UN GUIDE POUR LES RESPONSABLES DE NOUVEAUX SITES DE MIGRATION DE BATRACIENS

Contenu

Mise en place de la barrière à amphibiens	2
Montage des barrières de capture	2
Date & durée de la clôture à amphibiens	3
Groupe d'aide.....	3
Recruter des bénévoles.....	3
Planification et organisation	3
Contrôle des amphibiens	4
Moment des contrôles d'amphibiens	4
Matériel pour le contrôle des amphibiens	4
Réalisation des contrôles d'amphibiens et conseils	5
Feuilles de protocole et statistiques	6
Transmission des données au Service conseil Amphibiens (karch)	6
Liens complémentaires	6

Mise en place de la barrière à amphibiens

Montage des barrières de capture

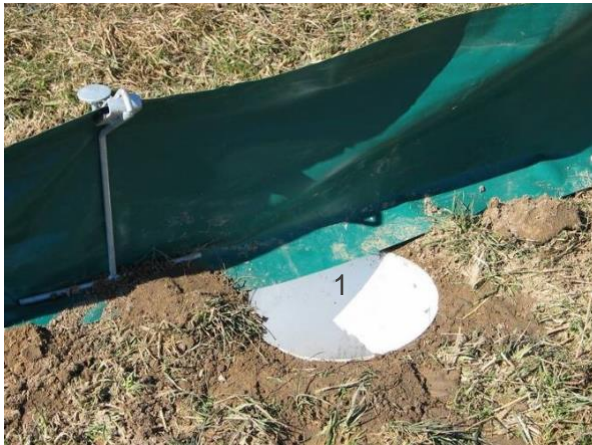
Demandez d'abord l'autorisation à la commune et aux propriétaires terriens. Des barrières soigneusement installées faciliteront le travail au cours des nuits à venir. Le cas échéant, de petites charrues manuelles ou des fraiseuses pour les revêtements en béton (commune, coopératives agricoles, magasins de construction) peuvent être utilisées lors de la mise en place des barrières. Dans certaines communes, les clôtures sont installées par les services chargés de l'entretien des routes (cantonniers, employés communaux).

Les seaux de capture appropriés sont des seaux d'au moins 30 cm de profondeur, de préférence avec un couvercle afin de pouvoir les fermer par temps froid. Avant la première utilisation, il faut percer de petits trous (< 5 mm) dans le fond des seaux pour que l'eau de pluie puisse s'écouler. Les trous ne doivent pas dépasser 5 mm pour éviter que les tritons ne s'y glissent.

Tous les 15-20 m, les seaux sont enterrés à côté de la clôture, au niveau du sol et en contact avec le film plastique, de sorte que les amphibiens qui migrent le long de la clôture soient dirigés vers les seaux.

Les seaux sont numérotés à l'aide d'un feutre résistant à l'eau et bien visible. L'emplacement et la longueur de la clôture ainsi que l'emplacement et les numéros des seaux sont indiqués sur une carte (de préférence sur une orthophoto imprimée, p. ex. sur www.map.geo.admin.ch).

Barrière de Maibach



- Tendre le film
- Film à fleur de sol
- Lester le film avec un peu de terre d'excavation pour éviter que les amphibiens ne se glissent à travers.
- Enterrer le seau au niveau du sol et le placer en contact direct avec le film plastique.

Clôture en panneaux recyclés



- Enfoncer les panneaux dans le sol à une profondeur d'environ 5 cm et les fixer à l'aide de fers de maintien.
- Si nécessaire dans les virages : fermer les espaces entre les panneaux avec du ruban adhésif de construction
- Enterrer le seau au niveau du sol et le placer en contact direct avec la dalle.



Date de montage & durée de la barrière à amphibiens

La migration des amphibiens commence dès que les températures dépassent 4-5 °C et qu'il pleut. Cela se produit généralement **entre fin février et début mars** et les clôtures devraient être installées à ce moment-là, selon les conditions météorologiques et l'altitude. Une planification précoce de la mise en place des clôtures et de l'équipe de bénévoles permet d'être prêt en cas de début soudain de la migration des amphibiens.

Selon les conditions météorologiques, les barrières temporaires de protection des amphibiens restent en place **pendant environ 4 à 6 semaines**. La barrière devrait être démontée lorsque plusieurs animaux sont observés en migration retour. En effet, il ne faut pas que la barrière bloque le chemin des animaux qui reviennent.

Groupe d'aide

Recruter des bénévoles

Il est préférable que les bénévoles soient originaires des environs immédiats, afin de pouvoir réagir rapidement lorsque les conditions météorologiques sont localement favorables. Les bénévoles se trouvent généralement dans les **associations locales de protection de la nature ou des oiseaux**. Les enseignants sont parfois intéressés à participer à de telles actions avec leurs classes (uniquement sur des routes bien dégagées et avec des élèves plus âgés). Un appel dans la newsletter communale ou dans le bulletin communal peut également aider à recruter de nouveaux bénévoles.

Le Service conseil Amphibiens (karch) gère une [base de données](#) nationale **sur les sites de migration**. Y sont saisies les données relatives à la migration (nombre d'animaux en migration, espèces concernées) et aux mesures de protection mises en place. En outre, les responsables des sites de migration peuvent annoncer s'ils ont besoin de bénévoles ; cette information permet aux bénévoles de les contacter directement pour s'inscrire. Pour annoncer un besoin de bénévoles, il suffit de demander un login à migration.amphibiens@infofauna.ch en indiquant le site de conflit concerné.

Planification et organisation

En règle générale, un responsable est désigné au sein du groupe d'aide pour coordonner les interventions. La plupart du temps, le responsable communique également une liste de noms avec les numéros de téléphones et adresses électroniques de tous les bénévoles.

Selon la taille du site, les contrôles sont effectués seul ou à deux. Si c'est la première fois qu'un site de migration est pris en charge, un contrôle à deux peut s'avérer utile, par exemple pour s'exercer ensemble à l'identification des espèces.

Pendant la période de grande migration, des contrôles en soirée sont planifiés en plus des contrôles matinaux.



Les deux variantes suivantes se sont avérées utiles pour la planification des interventions :

- **Variante A : Jours fixes de la semaine**

Chaque bénévole indique un ou plusieurs jours fixes de la semaine où il peut effectuer des contrôles d'amphibiens le matin et/ou le soir. Le responsable attribue à chaque bénévole "son" ou "ses" jour(s) fixe(s) de la semaine et désigne également un remplaçant pour chaque jour de la semaine. Si un bénévole est empêché de travailler son jour de semaine, il échange directement son intervention avec la personne de remplacement.

- **Variante B : jours de la semaine variables, sondage sur la date avec Doodle**

Le responsable crée un sondage Doodle (www.doodle.com/fr) avec des rendez-vous entre fin février et fin mars. Pour chaque jour, il indique un contrôle le matin et un contrôle le soir.

Les bénévoles inscrivent leurs possibilités d'engagement dans le sondage Doodle et le responsable détermine pour chaque jour qui se charge du contrôle du matin et qui se charge du contrôle du soir si nécessaire. Cette répartition est communiquée à tous les bénévoles.

Un **groupe de discussion** (WhatsApp, etc.) peut être utile pour communiquer des changements de dernière minute dans la planification des opérations (p. ex. annulation des contrôles lors de la fermeture des seaux de capture en cas de températures négatives et de sécheresse, besoin de bénévoles supplémentaires en cas de temps parfait pour la migration, etc.)

Contrôle des amphibiens

Moment des contrôles d'amphibiens

Les seaux sont **contrôlés chaque matin** pendant toute la durée de la clôture. Les seaux doivent être vidés avant que le soleil ne brille trop fort, c'est-à-dire dès **l'aube jusqu'à environ 9 heures du matin**.

Pendant la période de migration principale (lorsque de très nombreux amphibiens sont en route), il faut si possible effectuer **en plus** une ronde de contrôle **le soir après la tombée de la nuit** (par exemple entre 20h et 22h) et relâcher de l'autre côté de la route les amphibiens déjà capturés.

Si, alors que la migration des amphibiens a déjà commencé, une **vague de froid prolongée (température inférieure à 0 °C)** survient, les seaux de capture peuvent être fermés pour cette période. Il n'est alors pas nécessaire de procéder à des contrôles matinaux. Il est tout de même judicieux de contrôler de temps en temps le soir afin de s'assurer que vraiment aucun amphibien ne se déplace.

Matériel pour le contrôle des amphibiens

Chaque bénévole a besoin du matériel suivant pour ses contrôles d'amphibiens :

- Seau avec anse (par ex. un seau de nettoyage ou de peinture neuf pour transporter les amphibiens)
- Un récipient plus petit pour les tritons
- Gilet fluorescent (obligatoire sur les routes principales et cantonales très fréquentées)
- Feuille de protocole journalier & crayon (le stylo n'écrit pas par temps humide)
- Lampe de poche (aube, contrôles du soir)
- Vêtements chauds et chaussures adaptées aux conditions météorologiques, au besoin un pantalon de pluie ou des cuissardes pour pouvoir s'agenouiller
- Un téléphone ou appareil photo pour les animaux dont on n'est pas sûr de l'identification

- Ev. guide de détermination des espèces d'amphibiens migrateurs (PDF disponible auprès du karch)
- Ev. gants en plastique (si les amphibiens ne veulent pas être manipulés à la main ou si les animaux écrasés sont ramassés), linge ou chiffon (les amphibiens sont souvent assez sales)

Réalisation des contrôles d'amphibiens et conseils

Lors des contrôles d'amphibiens, on longe la clôture à amphibiens et on vérifie dans chaque seau si des amphibiens ont été capturés. Ceux-ci sont retirés des seaux et placés avec précaution dans un seau porté à la main. S'il y a des feuilles mortes dans le seau de capture, il faut bien les fouiller pour trouver des tritons ou des petits amphibiens.

Le nombre, les espèces et si possible le sexe sont notés par seau sur la feuille de protocole (voir paragraphe suivant).

Dès qu'un seau est "plein" (sans avoir entassé les animaux trop fermement), il est vidé. Si le plan d'eau de reproduction se trouve à proximité immédiate de la clôture à amphibiens, les amphibiens peuvent être lâchés au bord du plan d'eau. Mais si le plan d'eau ne se trouve pas à proximité immédiate de la clôture, les amphibiens sont relâchés **de l'autre côté de la route, dans un endroit protégé** (p. ex. sous des arbustes ou autres, de sorte qu'ils ne soient pas immédiatement dévorés par des ennemis). S'il y a d'autres routes entre le lieu de capture et la zone de frai, les animaux sont transportés sur la dernière route avant la zone de frai.



Lors des contrôles, il faut aussi jeter de temps en temps un coup d'œil sur **l'état de la clôture** (p. ex. s'il y a eu des passages) et sur **l'état des seaux de capture**. Si certains seaux de capture se remplissent régulièrement d'eau souterraine accumulée, il faut utiliser des seaux sans trous pour l'eau de pluie. Si les seaux de capture se remplissent d'eau lors de fortes pluies, ils doivent être fermés de manière sûre avec un couvercle ou l'eau de pluie doit être vidée quotidiennement pour éviter que les animaux ne s'y noient.

Si l'on observe **régulièrement des petits mammifères tels que des musaraignes et des mulots dans les seaux** de capture, on peut placer une branche ou une étroite latte de bois en biais dans les seaux. Les souris peuvent ainsi en sortir avant de mourir de froid. S'il y a beaucoup de tritons à l'endroit de la migration, il faut observer si les tritons en sortent aussi.

Les petits mammifères trouvés morts dans les bacs de capture peuvent être envoyés au musée d'histoire naturelle le plus proche, après avoir pris contact au préalable (emporter les animaux dans un sac en plastique (Ziploc).)



Aux **endroits de migration où il y a beaucoup de tritons**, il peut être utile de placer les tritons dans un petit récipient dans un seau pour le transport de l'autre côté de la route, afin qu'ils ne soient pas écrasés par les crapauds (grenouilles, crapauds).

En particulier dans les endroits exposés au vent, il est judicieux de placer une **éponge naturelle humide dans les seaux de capture afin que** les tritons ne se dessèchent pas pendant la nuit.



Feuilles de protocole et statistiques

Pour les planifications futures, il est utile de compter les animaux transportés sur la route. Différentes fiches de protocole sont disponibles à cet effet et peuvent être téléchargées en format PDF (pour les obtenir, voir la section "Liens complémentaires") :

- Protocole journalier à prendre sur le terrain
- Protocoles de collecte par mois, par espèce d'amphibiens (PDF et Excel)
- Protocole de collecte par mois, par seau (PDF et Excel)

Lors des contrôles, les espèces d'amphibiens et si possible le sexe des animaux sont notés à chaque jour. Les contrôles du matin sont à chaque fois attribués à la date de la veille (puisque les amphibiens étaient en route la veille, ils ont simplement été relâchés le lendemain matin). Si un contrôle du soir et un contrôle du matin sont effectués, les deux totaux sont additionnés et attribués à la date du soir.

A la fin du mois, les protocoles journaliers peuvent être transférés dans les deux protocoles mensuels.

Transmission des données au Service conseil Amphibiens (karch)

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous transmettre vos statistiques de capture pour la base de données nationale. Vous avez trois possibilités :

- **Feuilles de protocole par courrier ou email**
Une fois la saison des amphibiens terminée, envoyez-nous vos fiches de protocole par courrier (info fauna - karch, Avenue Bellevaux 51, 2000 Neuchâtel) ou par e-mail (migration.amphibiens@infofauna.ch) en les scannant.
- **Fichier Excel par e-mail**
Envoyez-nous vos données sous forme de fichier Excel par e-mail (migration.amphibiens@infofauna.ch) à la fin de la saison des amphibiens.
- **Base de données des sites de migration**
Vous pouvez saisir vos données directement dans la base de données des sites de migration pendant la saison. Cela a l'avantage que les bénévoles soient toujours à jour en ce qui concerne le nombre d'amphibiens en migration, puisque ces données sont disponibles en ligne. La saisie nécessite un login qui peut être demandé auprès de migration.amphibiens@infofauna.ch.

Liens complémentaires

- **Migrations des amphibiens** : <https://www.infofauna.ch/fr/services-conseil/amphibiens-karch/migration/migration-des-amphibiens#gsc.tab=0>
- **Espèces d'amphibiens de Suisse** : <https://infofauna.ch/fr/services-conseil/amphibiens-karch/les-amphibiens/especes#gsc.tab=0>
- **Fiches de protocole** : <https://infofauna.ch/fr/services-conseil/amphibiens-karch/migration/site-de-migrations-et-barrieres#protocoles>
- **Base de données des sites de migration** : recense tous les sites de migration connus avec des informations sur le type de mesures prises, les coordonnées de la personne de contact, et si des bénévoles sont recherchés, ainsi que des statistiques de capture de toute la Suisse. <https://lepus.unine.ch/zsdb/index.php?lang=fr>
- **Correspondants du Service conseils amphibiens (karch) par canton** : <https://infofauna.ch/fr/services-conseil/amphibiens-karch/contact#correspondants>